



ÉDITO

Il y a près d'un an, le Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail adoptait le 4ème Plan Régional Santé Travail d'Auvergne Rhône Alpes. C'était l'aboutissement de plus de 6 mois de travaux de réflexion et d'écriture menés par différents groupes de travail partenariaux.

Ces groupes de travail ont perduré et, aujourd'hui, 40 groupes se réunissent régulièrement pour faire en sorte que ce qui a été voulu par les partenaires sociaux et les préventeurs au sein du CROCT se concrétise d'ici à fin 2025.

Pour cela, ils ont su mobiliser les nouveaux moyens mis à leur disposition. La plateforme collaborative Interstis, proposée avec l'aide de PRESANSE ARA, est largement utilisée pour donner accès à des informations et des outils communs et faciliter la communication et l'avancée des travaux au sein des groupes. Plusieurs d'entre eux ont également pu voir leurs actions financées grâce à la dotation exceptionnelle du PST 4. La région Auvergne Rhône Alpes est en effet la première en terme de financement au titre de cette dotation. C'est la preuve de notre capacité à nous saisir de ces moyens budgétaires qui avaient été demandés lors des précédents PRST, et de notre ambition à mettre en œuvre des actions innovantes et d'envergure.

Je tiens ici à vous remercier de cet engagement au service de la prévention des risques professionnels et du maintien en emploi qui augure bien de la suite de nos travaux.

Isabelle NOTTER

Directrice régionale de l'économie, des entreprises, du travail et de la solidarité



SOMMAIRE

Édito	p. 1
Zoom sur :	
Améliorer la prévention dans les transports.....	p. 1
En Bref :	
Bienvenue à Alter Egal !	p. 2
L'actu des groupes	p. 3
Témoignages, Agenda, Publications	p. 4
Les mots croisés de la prévention	p. 5

ZOOM SUR :

Améliorer la prévention dans les transports

En décembre 2021, les partenaires sociaux et les préventeurs d'Auvergne Rhône Alpes se réunissaient pour définir **les orientations de notre futur Plan Régional Santé Travail**. Plusieurs secteurs d'activités étaient identifiés comme prioritaires au regard des **enjeux en matière de sinistralité et de maintien en emploi**. Parmi eux, le transport dans ses différentes composantes. Plusieurs groupes de travail se sont donc engagés pour développer des actions visant à mieux comprendre et à lutter contre les causes de l'usure professionnelle et des accidents du travail, particulièrement pour les **conducteurs routiers de marchandises** d'une part et les transports **urbains de voyageurs** d'autre part.

Suite page 2

ZOOM SUR

Améliorer la prévention dans les transports

Prévention des maladies cardiovasculaires pour les conducteurs routiers de marchandises



Les médecins du travail font le constat que certaines pathologies, qui relèvent en principe de problématiques de santé publique, peuvent être **favorisées par les conditions de travail des travailleurs**. C'est le cas pour les maladies cardiovasculaires chez les conducteurs routiers de marchandises qui, selon le type de transport réalisé, sont exposés à du **stress, des manutentions, un travail sédentaire et isolé...**

En 2023 et 2024, une expérimentation financée par la dotation exceptionnelle du PST 4 se déroulera au sein d'un **panel de 9 entreprises** de transport routier de marchandises.

Il s'agira d'**identifier des actions de prévention et des bonnes pratiques adaptées** aux caractéristiques de ces entreprises qui seront ensuite diffusées dans l'ensemble du secteur. A noter la présence de représentants de la profession dans le comité de pilotage de cette action.

Favoriser le maintien en emploi dans le transport urbain de voyageurs

La **prévention de l'usure professionnelle et le maintien dans l'emploi** des conducteurs du secteur des transports urbains de voyageurs sont des enjeux forts au regard des maladies professionnelles dont ces derniers sont victimes et des difficultés de recrutement dans ce secteur.

Un groupe de travail, composé de médecins spécialistes des pathologies professionnelles de l'UMRESTTE Lyon, de médecins du travail, de représentants de la Carsat, de l'Aract et de la CGT Transport, s'est fixé pour objectif de réaliser un **grand diagnostic régional** permettant d'agir à la fois sur la **santé des salariés et leurs conditions de travail**.

Ce travail s'articule autour de **2 grandes études** visant à caractériser :

- d'une part **la santé des conducteurs receivers**, avec participation active du médecin du travail (EVREST).
- d'autre part **les réseaux (horaires, lignes, arrêts...)**, avec participation des représentants du personnel et/ou des services Hygiène Sécurité Environnement. L'appui méthodologie d'un cabinet conseil spécialisé en ergonomie est également proposé aux entreprises volontaires

Au final, ce sont **22 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes** qui sont ciblées par ce travail dont les **placonclusions** serviront à bâtir **ns d'action pour améliorer les conditions de travail** de plusieurs centaines de salariés.

Ces actions montrent la volonté des groupes de travail du PRST de **répondre aux préoccupations des partenaires sociaux** du CROCT et d'apporter **des réponses aux problématiques spécifiques** de notre région.

François-Xavier THOMAS, Carsat Rhône-Alpes

EN BREF

Bienvenue à Alter Egal !

Depuis le PRST 3, la DREETS s'appuie pour l'animation et le pilotage du PRST sur des ressources extérieures. Le marché d'appui à maîtrise d'ouvrage, cofinancé notamment par la DREETS et l'AGEFIPH, qui permet de bénéficier de certaines de ces ressources a été renouvelé en mars dernier et c'est l'association Alter Egal, identifiée notamment sur le sujet du maintien en emploi, qui a remporté l'appel d'offre. Elle mettra à notre disposition ses compétences méthodologiques et techniques et sera à nos côtés jusqu'en 2025 pour nous accompagner dans l'animation du PRST 4.

Vous aurez l'occasion de les rencontrer lors des différents événements et réunions qui jalonnent nos travaux. Bienvenue à eux !

Nathalie BLANC, DSST DREETS

L'ACTU DES GROUPES

Qualité de l'air intérieur

La crise du Covid et l'augmentation du **syndrome « des bâtiments malsains »** ont mis en avant l'importance de la Qualité de l'Air Intérieur sur la santé des travailleurs. Les contrôles de l'inspection du travail ont pointé des dysfonctionnements récurrents des **dispositifs de renouvellement de l'air** dans les bureaux.

C'est pourquoi un groupe PRST s'est constitué avec des institutionnels d'horizons très différents. Le but est de faire procéder par un laboratoire spécialisé, au sein d'une entreprise volontariste et soucieuse de la santé de ses travailleurs, à des **mesurages d'air ambiant avant et après** mise en place de mesures de prévention contribuant à une bonne qualité de l'air.

Cette approche originale aura pour but de **quantifier la diminution de polluants afin d'inciter les entreprises** à mettre en place ces mesures de prévention.

Franck BAK, DSST DREETS

Prévention des risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture

Le groupe de travail régional **commun au PRST 4 et au plan Ecophyto** (ARS-pilote, DRAAF, DREETS, MSA, Coopératives de négoce agricoles) a finalisé un cahier des charges pour la réalisation d'une étude permettant de **mieux identifier les déterminants de l'effectivité** du port des Équipements de Protection Individuelle (EPI) par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques.

Par la suite, un outil destiné aux professionnels de la prévention sera envisagé et proposé dans le but d'aider ces derniers à **promouvoir l'usage des EPI auprès des travailleurs agricoles**. La construction de cet outil s'appuiera sur les résultats de l'étude initiale, et sera menée par des représentants des travailleurs agricoles ainsi que des préventeurs.

L'étude ainsi que la réalisation de l'outil par un prestataire ont fait l'objet d'une **demande de financement** au titre de la dotation exceptionnelle du PST 4.

Nicolas THIBERT, DSST DREETS

Amiante : plaquette intempéries



Suite aux **violents épisodes de grêle** qui ont touché la région Auvergne-Rhône-Alpes aux mois de Juin et Juillet 2022, de nombreuses **situations à risque et**

des accidents ont été repérés par les acteurs de prévention sur le terrain. En effet, les interventions en urgence ce sont multipliées pour mettre les bâtiments hors d'eau, mais les moyens d'interventions utilisés étaient souvent mal adaptés.

Le Groupe Régional Interinstitutionnel Amiante a donc décidé de créer **une plaquette** pour rappeler les **dangers liés aux interventions sur toitures** fragilisées après un sinistre et plus particulièrement les risques de chute **de hauteur et le risque amiante** (beaucoup de toitures sinistrées étaient en fibrociment).

Sébastien PAQUET, MSA Auvergne

Préconisations pour les sites Internet des Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI)

Un groupe de travail s'est constitué au sein du **Comité Régional de Prévention et de Santé au Travail (CRPST)**, avec comme objectif de préconiser des bonnes pratiques que les SPSTI pourront mettre en place pour améliorer les relations avec leurs adhérents.

A ce titre, ce groupe a tout d'abord examiné les sites internet des SPSTI de la région, il en ressort une qualité très hétérogène en fonction des services.

Puis, un courrier a été adressé le 1^{er} février 2023 aux 26 SPSTI de la région pour leur présenter les principes d'un cahier des charges, c'est-à-dire **ce qu'un employeur ou un salarié devrait trouver sur le site internet de son service**, au-delà des obligations désormais inscrites dans la réglementation.

Stéphanie BAUVIN, DSST DREETS

TÉMOIGNAGES

Une entreprise s'engage pour une meilleure qualité de l'air intérieur

Nous sommes **une structure associative d'aide et de soins à domicile**, « L'Entraide » implantée à Tarare et qui emploie 150 salariés avec un Pôle de Formation, un restaurant associatif, des locaux administratifs et un lieu pour des activités de lien social et de prévention.

Face aux **expositions croissantes des salariés à des produits chimiques** présentant un danger pour la santé, face à la **sensibilité croissante de la population** à ces derniers et à la **multiplication des allergies**, il nous est apparu comme évident que la Qualité de l'Air, dans de nouveaux locaux, est un **enjeu majeur pour la santé de nos salariés** et un élément primordial pour mettre à disposition des locaux dans de bonnes conditions de travail.

Pour le bien-être de tous, quand la DREETS ARA nous a proposé d'effectuer des mesurages de Qualité de l'Air Intérieur, dans le cadre du PRST4 pour quantifier l'efficacité des mesures de prévention mise en place, nous avons accepté, **la santé de nos salariés étant une priorité** pour nous.

Madame VIGNON, Directrice de L'Entraide



AGENDA

3 juillet 2023 de 13 h 30 à 14h 30

Webinaire « Financer les actions du PRST 4 ARA - Premiers retours d'expérience » à destination des pilotes des groupes de travail et du CROCT

Contact : DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

4 juillet 2023

Webinaire « L'obligation de Repérage amiante Avant Travaux (RAT) dans les bâtiments » à destination des collectivités territoriales

Contact : CNFPT

Fin octobre-début novembre 2023

Webinaires « Réunions des désamianteurs »

Contact : DREETS Auvergne-Rhône-Alpes

Améliorer l'information des adhérents de l'ACIMST 15

Une réflexion était en cours au sein de l'ACIMST 15 pour **améliorer l'information donnée à nos adhérents sur notre site**. Nous nous sommes donc saisis des **préconisations très concrètes** figurant dans le courrier adressé par le CRPST à l'ensemble des Services de Prévention et de Santé au Travail. Certaines préconisations ont pu être mises en œuvre simplement (ajout du tarif des cotisations), d'autres demanderont un peu plus de temps car elles nécessitent un travail de réflexion et de rédaction (offre de services), ou sont tributaires de l'ouverture de notre portail adhérents en ligne prévue en 2024.

L'harmonisation des informations mises à disposition sur nos sites internet dans le cadre de cette démarche ne pourra qu'être bénéfique **pour nos adhérents comme pour les SPSTI**.

Madame CHAVIGNIER, Directrice de l'ACISMT 15

PUBLICATIONS

- [Plaquette Vos interlocuteurs en prévention santé au travail \(mise à jour mars 2023\)](#)
- [Prévention au travail : les données pour agir sur les accidents du travail graves et mortels en Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Webinaire "Subventions prévention : la Carsat Rhône-Alpes vous aide à améliorer la santé au travail de vos salariés"](#)
- [Mémento à destination des employeurs accueillant des jeunes en formation professionnelle \(PST4\)](#)
- [Page web « chantiers de construction de maisons individuelles »](#)
- [Plaquette Intempéries et toitures endommagées : Alerte sur les risques d'accidents](#)
- [Plaquette activité de désamiantage : risques professionnels \(autres que l'exposition aux fibres d'amiante\)](#)
- [Amiante : un outil à destination des Services de Santé au Travail \(mise à jour mai 2023\)](#)
- [Support de présentation du Webinaire prévention « Le radon : un cancérigène méconnu présent dans tous les lieux de travail ! »](#)
- [Page Web « Quels documents et outils pour sensibiliser et agir sur le risque radon ? »](#)

LES MOTS CROISÉS DE LA PRÉVENTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
a	9		43					6	24	1		26
b			4				21		5			
c								7	34			
d	36			28							16	
e		22			30			2		37		
f	11	32		39		35				10		14
g		12	31					19			42	
h	18			17		3		40			33	
i		15		23					20			
j								44		25		
k	27						13			8		
l		38					29	41				

Définitions

Horizontalement : **a-** très petit, il peut se présenter sous différentes formes (particules, tubes, tiges ou fibres) ; **b-** point de repère ; camelot ; **c-** négation - organe qui produit et secrète une substance ; **d-** l'être humain est le dernier de la chaîne alimentaire ; **e-** maladie professionnelle ; bête de somme ou de trait (dans le désordre) ; savouré lorsqu'il est grand ; **f-** à la fois pronom indéfini, nom et adverbe (dans le désordre) ; orifices ; **g-** se pratique notamment dans une église (à l'envers et tronqué) ; science qui étudie la composition et les réactions de la matière ; **h-** rendez-vous ; véhicule hors d'usage (dans le désordre) ; société anonyme ; **i-** voyelle double ; voyelle triple ; saison ; **j-** symbole chimique ; établissements ou services d'aide par le travail ; **k-** ils peuvent provoquer une maladie ou un accident ; premières lettres d'une ancienne unité de mesure de l'exposition aux rayonnements ionisants X ou gamma ; **l-** ensemble des mesures visant à éviter ou réduire le nombre et la gravité des maladies et des accidents.

Verticalement : **1-** unité de longueur sous-multiple du mètre ; risques professionnels ; **2-** partie médiane ou principale d'une poutre ; empêcher un événement fâcheux de se produire ; **3-** symbole chimique ; dans le plus simple appareil ; suffixe servant à former des noms d'enzymes ; **4-** une loi peut l'être ; qualité de vie ; **5-** dépôt qui se forme dans les liquides fermentés ; arrivée ; **6-** phénomène de haute montagne ; préposition ; **7-** pas rapide (dans le désordre) ; interjection ; point cardinal ; **8-** adjectif qui qualifie les glandes à sécrétion interne ; **9-** restitué (dans le désordre) ; note de musique (à l'envers) ; plante tropicale ; **10-** c'est à dire ; carte nationale d'identité ; début de surprise ; **11-** symbole chimique ; conçus ; **12-** planète ; nom commun utilisé dans de nombreux domaines.

Expressions cachées :

Ont fait l'objet d'une évolution réglementaire européenne récente. Les 2 lettres correspondant aux cases vertes ne sont pas dans la grille.

Expression n° 1

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	5	6	14	15	16	17	18	19	20	21	

Expression n° 2

22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	7	36	37	38	39	40	41	42	43	44

Retrouvez les solutions sur le site de la DREETS à compter du 10 juillet 2023



PLAN
RÉGIONAL
SANTÉ TRAVAIL
Auvergne
Rhône-Alpes

En savoir plus

Pour toute information concernant cette publication : ara.cellule@dreets.gouv.fr

Retrouvez le 4^{ème} Plan Régional Santé Travail sur le [site de la DREETS](#)